

Service d'Accueil et d'Orientation

REACTIVITE

MOBILITE

CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE

PROXIMITE AVEC
L'ENSEMBLE DES
ACTEURS DU
TERRITOIRE



Siège social
80 rue de Lyon
71000 Mâcon
03 85 21 94 50
secretariat@lepont.asso.fr

Contacts

SAO

Mâconnais : Régis GOBET
24 rue Bigonnet. 71000 Mâcon
06 32 64 77 73
r.gobet@lepont.asso.fr

Clunisois : Philippe CURT
15, rue Lt Albert Schmitt. 71250 CLUNY
07 71 50 49 03
p.curt@lepont.asso.fr

Tournugeois : Zoée LACROIX
6 rue de la Cruche Cassée. 71700 Tournus
03 85 51 96 16 / 06 82 85 57 89
z.lacroix@lepont.asso.fr

Louhannais : Céline MANGIN
35 rue des Bordes. 71500 Louhans
03 85 75 58 17 / 06 73 40 31 38
c.mangin@lepont.asso.fr

Charollais-Brionnais : Carole JARRIGE et Johane BRICET
9 quai sud. 71600 Paray-le-Monial
07 50 74 23 81
c.jarrige@lepont.asso.fr - j.bricet@lepont.asso.fr

Autunois : Chloé PATENET
5B rue des Cités. 71400 Autun
06 30 09 45 12
c.patenet@lepont.asso.fr

CUCM
Marthe JOUVELOT
2, rue des Acacias. Pavillon L1. 71200 Le Creusot
06 27 21 56 12
m.jouvelot@lepont.asso.fr

Charlyne STASIOWSKI
30 rue Jean Laville. 71300 Montceau-les-Mines
03 85 58 88 65 / 06 85 55 51 02
c.stasiowski@lepont.asso.fr

Chalonnais
15 rue Thomas Dumorey. 71100 Chalon-sur-Saône
03 85 94 13 65



Service d'Accueil et d'Orientation

SAO

www.lepont.asso.fr



Présentation du dispositif

Le SAO initie des parcours individualisés. Il met en œuvre un accueil physique et une écoute professionnelle reposant sur des travailleurs sociaux qualifiés.

Il permet à un public en difficultés d'hébergement/logement d'obtenir un soutien, un conseil, une aide et un accompagnement de proximité pour l'obtention et l'ouverture des droits sociaux, de logement autonome, adapté ou de réinsertion.

Ce sont **8 antennes** et des travailleurs sociaux de proximité qui reçoivent **sous 72h00 au bureau, à domicile** ou **tout autre endroit** adapté à la situation et à la convenance du demandeur.

Les professionnels des **SAO** se rendent également **auprès du public repéré à la rue**.

Public ciblé

- Personne à la rue
- Personne hébergée en abris de nuit
- Personne en hébergement précaire ayant préalablement appelé le 115 ou bénéficiant d'une domiciliation



Durée d'accompagnement

- Durée adaptée à la situation sociale du ménage
- Prise en charge souple et modulable

OBJECTIFS ET MISSIONS

Effectuer un diagnostic, une expertise sociale

Evaluation sociale individualisée et accompagnement social adapté.

Répondre aux besoins de première nécessité

Rétablissement ou accès à des ressources et à des droits.

Coordonner les parcours d'insertion

- Liens et travail en partenariat avec les professionnels des institutions.
- Favorise le déplacement et la mobilité des personnes.
- Recherche, en lien avec le 115 et le SIAO, de solution de logement autonome, de logement adapté ou d'hébergement.

Aller vers

- Maraudes en centre ville pour favoriser le lien social, le repérage et la coordination de parcours.
- Présence dans les abris-nuit, les CCAS et Accueil de Jour.
- Prise en compte du non-recours.

Assurer la référence VIF (Violences Intra Familiales)

Portage de la référence VIF sur l'ensemble des territoires.

Informier, communiquer, former

- Présentations des différents dispositifs de la veille sociale, de l'insertion,
- Interventions auprès des professionnels, bénévoles et du tout public.